

Autour des thématiques suivantes :

Stress du dirigeant d'entreprise : trouver du soutien

Plus de 40 participants à cette soirée organisée par la nouvelle association AISDEV Sud : Christian Royer, Christophe Moreau, Jacques Venant, Pascal RINEAU, Thierry AUDOUIT

Introduction théâtrale : Pascal RINEAU

Accueil / remerciements : Christian Royer

Pot de clôture de réunion offert par l'association Antigny Entreprises

1- Point sur la création de l'association AISDEV Sud

Association d'Aide d'Information et de Soutien au Dirigeants d'Entreprises Vendée Sud.

Créée depuis début novembre 2015. Président : Christian ROYER, Vices Présidents : Jacques VENANT et Pascal RINEAU, Secrétaire : Thierry AUDOUIT, Trésorier : Christophe MOREAU

Cette association a pour objet d'informer, soutenir, lutter contre l'isolement, mettre en relation, redonner sa valeur à l'humain, et ce à destination de dirigeants d'entreprises

Le siège social est fixé à La Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Vendée, 19 rue Georges Clémenceau – 85200 FONTENAY LE COMTE

Les membres du bureau se réunissent une fois par mois, le 1^{er} mercredi à 11h00 au siège de l'association. Deux réunions plénières sont organisées par an.

Adresse mail pour tous contacts : aisdevsud@gmail.com

2- Intervention de Mme Françoise RAMPILLON – Elue artisan auprès du RSI

Présentation du fonctionnement du RSI – Le Conseil d'Administration est composé d'artisans et commerçants – 2 commissions se réunissent : 1 pour le recours amiable, l'autre pour les Actions Sanitaires et Sociales.

Les actions sanitaires et sociales : Interventions anonymes et neutres. Les membres de la commission n'ont pas d'information sur le nom du dossier

Différents types d'interventions :

- ✚ Problème de santé, divorce, hospitalisation... : sont souvent pris en compte les difficultés du professionnel avant tout et pas la notion de revenus
- ✚ Problème de revenus : aide à la complémentaire santé
- ✚ Aide au retour dès hospitalisation : aide-ménagère ; aide au trajet ; aide à l'accompagnement à domicile ...
- ✚ Aide aux cotisants en difficulté : prise en charge de tout ou partie d'un trimestre de cotisations + accompagnement de EGEE (1 personne retraitée issue du monde économique) pour analyser la situation de l'entreprise.
- ✚ MAPI : Maintien Activité Professionnelle des Indépendants

Un professionnel qui ne peut pas continuer son métier : aide à adapter son outil de travail à son handicap ou maladie ; ou bien financer la formation pour se reconvertir professionnellement.

Le médecin conseil doit dire que l'exercice du métier n'est plus possible.

- ✚ Retraités RSI : après évaluation globale des besoins il peut y avoir une aide financière (ex : changement d'une chaudière ou autre bien matériel)

Pour toutes ces demandes il faut compléter le formulaire de demande d'intervention du Fonds social des cotisants en difficulté (**voir pièce jointe**)

La réponse à la demande intervient en gros 3 semaines après le passage en commission.

Il ne faut pas hésiter à se rapprocher de Mme RAMPILLON pour toute problématique liée au RSI.

Mail : mi.framboise@wanadoo.fr

Pièce jointe : brochure de présentation de l'action sociale du RSI

3- Intervention de Sylviane BULTEAU – Députée 2^{ème} circonscription – Missionnée auprès du 1^{er} Ministre avec Fabrice VERDIER pour réaliser un diagnostic et une évaluation du RSI et faire ensuite des propositions.

- Présentation du travail engagé pour faire évoluer le RSI
- Actions nouvelles qui vont être mises en place

Après un arrêt maladie d'un cotisant RSI : possibilité d'un temps partiel thérapeutique (dans le Projet de Loi de Finances de la Sécurité Sociale)

Le RSI Pays de La Loire est un RSI Novateur

4- Christophe MOREAU et Laurent FEVRIER : présentation de Solidarité Paysanne

Présentation de l'action de l'association Solidarité Paysanne

Quelques conseils : il faut enrayer avant l'échec ou la catastrophe dans l'entreprise

Il faut en parler

L'association peut servir à cela et à casser l'isolement

Laurent FEVRIER est bénévole depuis 2001 dans l'association Solidarité Paysanne. Elle a été créée en 1988 pour soutenir les personnes qui passaient un cap difficile. Un numéro SOS est le fil d'accroche, puis un déplacement dans l'entreprise concernée est organisé avec un salarié de l'association et un bénévole. L'élément déclencheur est souvent un état de cessation de paiement.

L'objectif est de partager ses soucis avec quelqu'un d'autre. Puis dans un second temps il peut y avoir un accompagnement technique en collaboration avec le mandataire.

5- Thierry AUDOUIT : intervention d'AISDEV Sud

AISDEV Sud a été créée pour venir en soutien des dirigeants d'entreprises. Elle souhaite être à l'écoute et pouvoir relayer vers les bons interlocuteurs.

Mais cette association n'a de sens que si elle répond aux attentes des uns et des autres.

Pour les membres du bureau d'AISDEV Sud nécessité d'avoir un retour sur la perception de l'association.

Quels sont les besoins ?

Quelles sont les principales préoccupations des dirigeants d'entreprises ?

Qu'attendez-vous de l'association ?

6- Conclusions et remerciements

Clôture de la rencontre avec l'intervention de Pascal RINEAU